

été • 2011 n°15

11 | Actualités

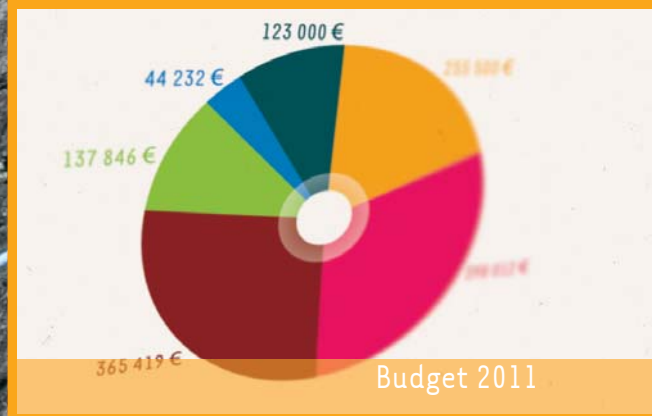
L'été à la Base Nautique de la Sablière

3 | Les Bons Moments



La fête du Palais les 3 & 4 septembre

4 | Dossier



15 | Loisirs



Lutte : le Tournoi Paul Marchessoux



Pour toutes les collectivités, l'acte essentiel est le montage du budget annuel. Cet exercice délicat le devient de plus en plus au fil du temps avec les nombreux transferts de charges non compensés et les dotations d'Etat qui se réduisent chaque année davantage.

Compte tenu d'une situation budgétaire fragile depuis 10 ans, date de la perte de la moitié de nos recettes de taxe professionnelle, la municipalité n'a pas ménagé ses efforts pour accompagner le nécessaire développement de notre commune avec des marges de manœuvre réduites.

C'est cette faiblesse de nos ressources qui nous place dans une position beaucoup plus inconfortable que bien d'autres communes et nous oblige à toujours plus de rigueur pour compenser nos charges de fonctionnement.

Le budget 2011 marque encore une étape dans la recherche d'économies pour préserver les services rendus aux palaisiens et ne pas recourir à la fiscalité, qui constitue pourtant la seule ressource mobilisable.

Compte tenu des difficultés économiques et sociales que subissent de plus en plus lourdement tous nos concitoyens, le budget 2011 s'appuie sur une augmentation des taux communaux limitée à 0,5%.

Les investissements 2011, hors travaux d'eau potable et de mise en souterrain des réseaux, seront donc réalisés pour l'essentiel par Limoges Métropole, au titre du transfert de la compétence voirie. Ainsi la rue Maryse Bastié et la 3^e tranche de la rue Georges Clemenceau sont en voie d'achèvement.

Je tiens à remercier les riverains de ces rues de leur patience et de leur compréhension pendant cette période de travaux.

A l'approche de la période estivale, chacun aspire à un peu de quiétude et de bien-être.

Le site de la base nautique et de la sablière est déjà depuis quelques semaines très fréquenté et sera en mesure d'accueillir pendant l'été jeunes et moins jeunes autour de multiples activités.

Malgré la fermeture de la baignade, la sablière permettra à de nombreuses familles de partager des moments agréables à proximité de l'eau. Comme l'an passé et jusqu'en fin 2012, suite à la décision des services de l'Etat, il ne sera pas possible de se baigner malgré le temps clément. Pour cela, la plage de la Sablière ne saurait être entretenue comme si la baignade était autorisée, afin de faire respecter au mieux l'interdiction.

L'espace buvette restauration sera par ailleurs ouvert jusqu'au 15 août.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un très bon été.

Isabelle BRIQUET

Maire du Palais-sur-Vienne
Vice-Présidente du Conseil Général

Sommaire

Les Bons Moments | 3

Dossier | 4 Budget 2011

Actualités | 7

- L'enfance et les écoles
- Expos à la médiathèque
- Le site du Gravier
- Limoges Métropole

Loisirs | 15

- Fête de la musique et de la batteuse avec l'APRB
- Le tournoi annuel de badminton
- Les projets de la Boîte à Ouvrages

Page d'Histoire | 17

- Notre-Dame-de-la-Croix

Carnet | 18

- Agenda des salles et état-civil
- Les services municipaux

La Tribune Libre | 19

Actualités | 20

- Les chemins ruraux

Le Palais Actualités • été 2011 • n°15

• **Directrice de la publication :**
Isabelle BRIQUET

• **Coordination :** Agnès BRUERE

• **Réalisation :** ETAMINE

• **Impression :** RIVET Presse Édition
imprimé sur du papier PEFC.

Merci à tous les bénévoles des associations palaisiennes pour leur collaboration à ce numéro.

Les 3 et 4 septembre 2011

ça sera la fête !

Comme chaque 1^{er} week-end de septembre, Le Palais est en fête. Voilà le programme :

Les épreuves sportives

Les boucles du palais

Cette année, la course à pied s'invite à la fête. En partenariat avec le CAPO de Limoges, cette première édition se déroulera en pleine nature sur un circuit d'un dénivelé de 35 m.

Vraie course populaire, elle s'adresse aux enfants et aux adultes.

17h00 : course enfants, moins de 15 ans : 1 km / course cadets : 5 km

17h30 : course adulte 10 km / marche 5 km

19h30 : remise récompense + pot de l'amitié.

*Engagement 5 € - gratuité jusqu'à 15 ans
Inscriptions mairie du Palais
samedi 3 septembre départ devant la mairie.*

Le match de foot

Le traditionnel match vétérans Panazol – le Palais aura lieu au stade pour un moment sportif et amical.

Dimanche 4 septembre à 10h

Le mondial billes

Devenu au fil des ans le rendez-vous incontournable de tous les férus de billes, le mondial billes sera de nouveau présent cette année pour le plus grand plaisir de tous : enfants, adultes, néophytes, amateurs ou passionnés, qui vont s'affronter durant deux jours sur le magnifique circuit de sable, pour passer un très bon moment ou tenter de remporter l'étape : sésame pour rejoindre les autres gagnants pour la finale française et peut-être mondiale.

*Samedi et dimanche dès 14h – nocturne
samedi soir après les feux d'artifice
Billes et petits coureurs fournis sur place*



La fête foraine

Les traditionnels manèges pour petits et grands seront encore présents cette année pendant les deux jours.

Samedi 3 septembre

Les spectacles

La place rouge au palais

Le groupe RUSSKASHOW nous entraîne dans un voyage inoubliable à travers les plus beaux paysages des pays de l'est, où l'âme slave se révèle au son des musiques populaires.

Un spectacle enlevé qui ne manque pas de souffle : danses, musiques et chants authentiques de la Russie, acrobaties des cosaques dans un décor de poupées gigognes.

Dimanche 4 - dès 15h – spectacle gratuit



Spectacle pyrotechnique

Le thème cette année va coller à l'actualité sportive de l'année : la coupe du monde de rugby. Un festival de son de lumière et de feux sur les hymnes des grandes équipes.

Samedi soir à 21h45 précises.

Les concerts

Les têtes de lapin

Après leur passage remarqué au Printemps de Bourges, les TÊTES DE LAPIN sortent de leur clapier pour un concert unique.

4 musiciens, auteurs compositeurs et interprètes vous invitent à découvrir leur musique Rock, engagée, intense et énergique.

Un bon moment à partager entre grandes oreilles musicales.

Samedi soir après les feux d'artifice – concert gratuit

Chorale du palais

La talentueuse chorale du Palais participe une nouvelle fois à la fête de notre commune.

Dirigée par Corinne ROUHAUT, professeur au SIEMD, elle présentera comme à son habitude un répertoire varié avec cependant un répertoire élargi. C'est toujours avec un très grand plaisir que les choristes partagent cet agréable moment avec les Palaisiens.

Samedi soir 20h30 à l'église – concert gratuit

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Le 19 mars marque l'anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Isabelle BRIQUET, Maire du Palais-sur-Vienne et Mathieu Mousnier, président du comité local ont donné lecture de différents messages. Après le dépôt de gerbes de la Fnaca et de la Municipalité, l'hymne national interprété par l'Harmonie du Palais concluait cette commémoration.



Réception des sportifs

La traditionnelle réception des sportifs s'est déroulée le 08 avril à la salle Gérard Philipe en présence des nombreuses associations sportives de la commune. Isabelle BRIQUET a félicité l'ensemble des sportifs et récompensé ceux qui se sont distingués pour leurs résultats lors de la saison 2009/2010. Magali HAMMANN qui vient de remporter la médaille de bronze à la dernière Coupe du monde de Vovinam Viet Vo Dao en Allemagne s'est vue remettre la médaille de la ville pour cette distinction. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.



BUDGET 2011 :

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 5 752 342 euros

Maintenir des services publics locaux adaptés à nos moyens

La commune du Palais n'est pas une commune riche. La disparition d'une part importante de ses ressources liée à la fermeture des entreprises qui ont assuré hier sa croissance, ont forcément des conséquences sur la capacité de la collectivité à répondre aux besoins de la commune et de ses habitants.

Pour autant, le Palais est une commune périurbaine, de 1ère couronne, ce qui nécessite un taux d'équipements et des services relativement importants. Depuis ces dernières années, malgré la faible progression des charges de fonctionnement, le manque de produits dynamiques contribue à l'érosion de l'excédent brut courant, ce phénomène est accru par la faiblesse du potentiel financier de la ville qui est inférieur de plus de 16% à celui des communes de même importance.

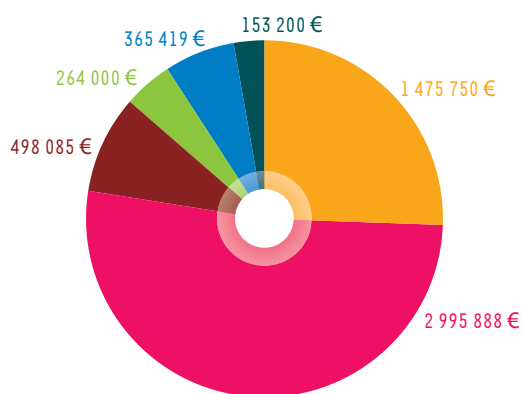
Le budget 2011 confirme malheureusement le tassement de nos ressources. Ceci oblige à comprimer au maximum les dépenses de fonctionnement, afin d'espérer dégager un virement suffisant et indispensable à la section d'investissement.

Comme pour un ménage, situation que malheureusement nous connaissons bien, nous devons adapter nos dépenses à nos recettes et lorsque les recettes diminuent, les dépenses doivent s'adapter.

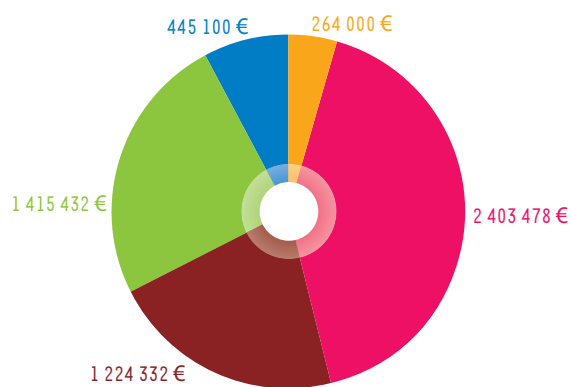
C'est pourquoi les charges à caractère général – qui permettent le fonctionnement courant – n'augmentent que de 2% pour tenir compte de l'augmentation de l'énergie et des matières premières.

Les dépenses de personnels sont contenues au plus juste pour assurer l'exécution des services publics locaux.

Dépenses de fonctionnement 2011



Recettes de fonctionnement 2011





Autofinancement



Associations

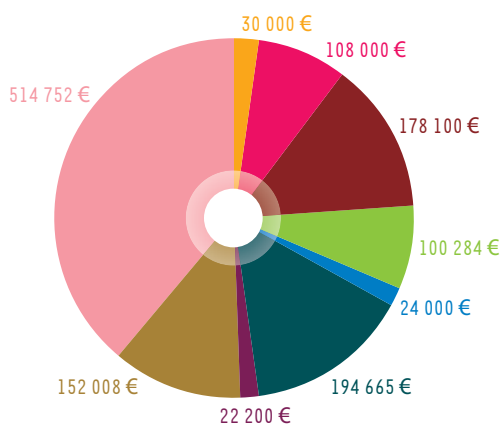


CCAS

NATURE DES DEPENSES	OBSERVATIONS	2011	2010
Eau	Une dépense toujours stable	23 000	23 000
Energie	Prévision d'une forte hausse du coût de l'énergie malgré une recherche d'économie.	340 000	293 100
Alimentation	Maîtrise de cette ligne budgétaire grâce à un appel d'offre multicritères	150 000	155 000
Fournitures scolaires	Un groupement de commandes a permis de diminuer cette ligne affectée aux fournitures	20 000	22 000
Fournitures administratives		22 000	27 000
Fleurissement, engrais...	L'objectif "O Phyto" : permet de maintenir les dépenses en préservant l'environnement !	20 000	20 000
Formation du personnel	Pour des services publics locaux performants	15 000	9 500
Primes assurances	Forte économie réalisée grâce à un appel d'offre ciblé, mieux adapté aux besoins.	29 500	40 000
Frais de transports	Recherche des meilleurs prix	26 600	30 000
Charges de personnel	Une augmentation modérée sur ce principal poste de dépense.	2 995 888	2 960 000
La différence entre dépenses et recettes de fonctionnement	Malgré la maîtrise des charges, la baisse de nos ressources nous permet un financement moindre de nos investissements	365 419	434 695
Subventions aux associations	Reconduction des crédits réellement consommés en 2010	48 000	54 000
Subvention au CCAS	Un maintien des subventions allouées au CCAS	95 000	95 000

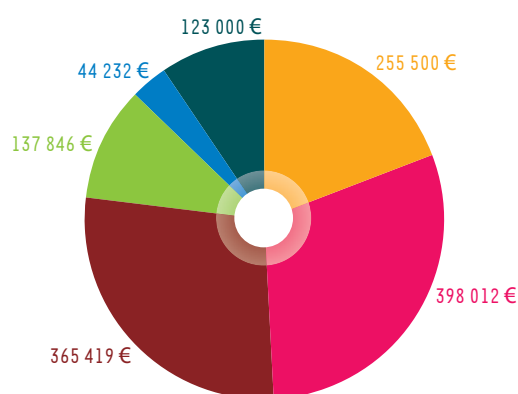
Le budget d'investissement s'équilibre à 1 324 009 euros

Dépenses d'investissement 2011



- Eclairage public
- Bâtiments communaux
- Sport et environnement
- Réserves foncières
- Etudes
- Matériels
- Cimetière
- Travaux en régie
- Emprunts

Recettes d'investissement 2011



- Dotations, FCTVA
- Emprunt
- Virement de la section de fonctionnement
- Amortissements
- Subventions
- Produits des cessions d'immobilisations

Conséquence directe de la diminution de marges de manœuvre, la section d'investissement qui sera, cette année, principalement consacrée aux écoles avec pour la rentrée 2011/2012 l'acquisition de tableaux blancs interactifs pour les trois écoles élémentaires ainsi que d'une classe numérique mais aussi à l'équipement des services pour assurer leur bon fonctionnement et à l'entretien du patrimoine bâti avec notamment la réfection de la salle du Conseil Municipal et la régénération des trois courts extérieurs de tennis.

Tableau Blanc Interactif (dernière génération)

Cet équipement offre de nouvelles perspectives qui peuvent dynamiser la séance de cours et aider le professeur et ses élèves à atteindre les objectifs de connaissance et les capacités visées. Le tableau blanc interactif aide à hiérarchiser les savoirs, facilite le travail sur image ou favorise la rédaction autonome. C'est aussi le moyen de conserver la trace intégrale du cours et des documents travaillés pour une utilisation ultérieure. Ce dernier peut aussi servir de support au travail collaboratif. La classe numérique permet quant à elle de s'équiper en micro-ordinateurs et accès internet. C'est enfin un outil qui change au quotidien la pratique d'enseigner.



Accueil de Loisirs



Les enfants du centre de loisirs (section des grands) ont décidé de réaliser une maquette uniquement avec des déchets recyclables. Le résultat a fait apparaître Manhattan, Hawaï, Santorin et la Réunion dans une bonne humeur de grand voyage accompagnés de leurs animatrices Zohra et Chantal.

Animations à la crèche "les p'tits pirates"



Ca baigne aux petits pirates !

Le père Noël avait apporté un joli cadeau au multi accueil : une grande piscine à balles où les petits pirates s'ébattent à qui mieux mieux. Puis les cloches de Pâques ont inspiré ces artistes en herbe : peinture, collage et gommettes pour un paravent jeu de cache cache. Ainsi au fil des saisons, chaque enfant explore diverses activités : musique, chansons, pâte à sel, lecture, cuisine, sable, jardinage et jeux d'eau !

Quel plaisir de grandir aux petits pirates !

Séjour ski

Du lundi 21 février au samedi 26 février, 12 jeunes Palaisiens, accompagnées de nos animateurs Florence et Jean-Claude, sont parties au Lioran pour un séjour à la montagne et ont ainsi pu découvrir les joies de la glisse ainsi que de la randonnée montagnarde.



Carnaval pour les petits

Les enfants du Relais Assistantes Maternelles et de la crèche "Les P'tits Pirates" se sont retrouvés pour fêter ensemble le carnaval. Clown, tigre et princesses ont ainsi partagé un agréable moment de jeux dans une ambiance festive.

Merci aux assistantes maternelles pour leur participation.



Bravo à l'école Jean Giraudoux : 2nd prix !!

Les élèves des classes de moyenne section de madame FRANCES et de CE1 de Madame BROUSSEAUD se sont associés pour participer au concours organisé par "La Ligue contre le cancer". C'est un concours de créations artistiques en éducation pour la santé qui a pour thème cette année : "Je respire, tu respirez, On respire..."

Tout au long de l'année, dans le cadre d'un projet commun aux deux classes, les élèves ont travaillé pour réaliser leur œuvre.

Les CE1 ont, entre autre, réalisé un abécédaire en acrogym : les lettres de l'alphabet avec leur corps. Ces lettres ont été prises en photo, découpées puis collées par les élèves de moyenne section, sur notre oeuvre : une planche à voile avec le slogan : "Le sport, c'est le bol d'air de ton coeur". Fin mai, un jury composé de représentants de l'Education Nationale, d'organismes de prévention et d'éducation à la santé et du Comité départemental s'est réuni.

Notre œuvre, et donc nos deux classes, ont obtenu le 2nd prix.



Au gymnase !

Depuis le mois de janvier, les élèves des classes de moyenne section et de grande section se rendent un vendredi par mois au gymnase du Palais pour différentes activités sportives.



école maternelle & primaire Jean Giraudoux

Randonnée pour les élèves de Jean Giraudoux



Tous bien chaussés, nous voilà partis à travers bois pour nous rendre à un rendez-vous pris par courrier écrit par nos deux classes de CM1-CM2 .

Tout, tout, tout, nous savons tout sur les truites...fario, arc en ciel, les poissons d'ornement... Avec patience et gentillesse, Monsieur Flaujac nous a expliqué son métier, nous a laissé parcourir les allées entre les bassins dans lesquels sautaient les truites gourmandes que nous avons touchées. Il y en a une énorme... dix kilos!

Puis nous avons goûté et sommes remontés par le même sentier pédestre communal. Un bel après-midi, ce mercredi 1^{er} juin pour les élèves de Jean Giraudoux.



Spectacle des élèves

Les CM1 et CM2 de l'école Jean Giraudoux ont fait leur ciné...non leur théâtre mardi 31 mai à la salle Gérard Philipe, sonorisé par Monsieur Bernard-Massias gracieusement et efficacement, que nous remercions avec reconnaissance. Beaucoup d'enfants se sont surpassés et tous ont présenté à leurs familles un beau spectacle. Bravo.



Vendredi 18 février, les élèves de l'école ont participé au traditionnel défilé du Carnaval de l'école, tous les costumes ont été confectionnés par les enfants avec cette année le thème des indiens pour les petites sections, du jardin pour les moyennes sections et de la musique pour les grands.

Cité des insectes

Mardi 12 avril 2011

Le matin : Atelier sur les insectes en général et sur les animaux de la mare

L'après midi : Travail sur les abeilles avec la pollinisation, l'apiculteur, la combinaison, l'enfumeur, les ruches, les rayons de miel et les alvéoles.



école Aristide Briand

L'école Aristide Briand a 50 ans

Devant tous les enfants, un responsable des espaces verts de la mairie a planté dans la pelouse côté maternelle 'l'arbre des 50 ans'. Un mûrier-platane...

Ensuite, comme des mamans et des papas dévoués avaient accroché de nombreux dessins d'enfants et des photos de classe, l'exposition dans une classe typique des années 60/70 a pu être ouverte. Puis chaque classe élémentaire a interprété un titre des années 60, 70, 80, 90, 2000 devant les parents et les enseignants de ces différentes générations. Et, pour clôturer, un pot de l'amitié offert par la coop. et les parents, qui avaient préparé des pâtisseries et des quiches.

Merci à tous les participants qui ont permis le déroulement de cette belle fête des 50 ans chargée de souvenirs !

A voir une vidéo de la fête sur le blog de l'école.



école Jules Ferry

Activité kayak - Classe de CM1/CM2

Tous les jeudis matins au mois d'avril, mai et juin, nous sommes allés faire du kayak à la sablière.

Un jeudi matin, nous sommes partis à la base nautique, nous avons ramassé les déchets avec nos animateurs. Nous en avons ramassé plein comme par exemple : des bouteilles, des cannettes et des sacs en plastiques.

Voici la photos de sacs de déchets que nous avons ramassés.



Sortie athlétisme à Beaublanc le vendredi 20 mai 2011

"De l'école, nous sommes allés au stade de Beaublanc pour faire de l'athlétisme.

Nous avons écouté les explications de l'organisateur et nous sommes descendus dans les gradins. Nous nous sommes mis par équipe et nous avons commencé les ateliers.

Il y avait : course de vitesse, le triple saut, le saut en longueur, la course de haie, le vortex et le lancer de balle(200g).

Quelques groupes avaient terminé, ensuite nous nous sommes regroupés par école et nous avons mangé.

Après le maître et la maîtresse ont rappelé les groupes. Et on a recommencé l'après-midi par le relais. Les premiers qui sont passés étaient les CM1 ensuite les CE2 et les CM2.

Les CM2 de Jules Ferry ont gagné la finale !!!!"

Monirath

Multimédia

Du côté de l'Atelier multimédia, le groupe des Grands (8-10 ans) de l'accueil de loisirs a réalisé un livre numérique. Le thème : Quelle est votre vision d'Internet ? Comment cela fonctionne ? Que peut-on faire avec Internet aujourd'hui ? Que pourriez-vous imaginer faire avec Internet demain ? Ce fut l'occasion de leur exposer les services actuels et les développements technologiques en cours. A partir de ce point de départ, ils ont essayé de décrire avec leurs mots ce qu'est, pour eux, Internet ou sera Internet.

Ils ont appris à mettre en page et en forme leurs documents.

Ce projet a également été l'occasion de les sensibiliser sur le droit d'auteur et leur apprendre à copier des images en respectant les droits d'utilisation. **Le livre sera consultable à l'occasion de la sortie du futur site Internet de la Mairie.**

Le groupe des Moyens (6-8 ans) a réalisé un film d'animations. Ils ont choisi et confectionné leur personnage et sélectionné une histoire parmi différents thèmes. Ils ont ensuite appris à faire une mise en scène et à utiliser un appareil photo numérique.



L'ensemble des films a été monté à l'atelier multimédia et vous pouvez visualiser le projet final à cette adresse : <http://www.youtube.com/watch?v=OGf4g9lmpfg>

Expos à la Médiathèque



En mars

Dans le cadre de la manifestation nationale "Le printemps des poètes", une exposition d'œuvres et d'artistes spécialistes de l'art épistolaire était proposée aux Palaisiens : correspondances de George Sand, Victor Hugo, Mme de Sévigné, Diderot...

Exemples :

- "Conversations avec moi-même" de Nelson Mandela
- "Lettres d'amour d'Henri IV"
- "Correspondance de Françoise Dolto"

De petits objets servant à la correspondance (encriers, plumes, plumiers, stylos, papier, buvards, presse papier, etc...) étaient présentés en vitrine.

A la section littérature Jeunesse, une grande sélection de documentaires et d'albums était mise à la disposition des lecteurs autour du thème "des enfants du monde".

Le coin Jeunesse a été réaménagé et redécouvert à cette occasion.

En avril

Une exposition s'est tenue sur la pollution intérieure, organisée par l'Union Départementale Confédération Syndicale des familles. Des informations étaient proposées sur le thème des problèmes de santé publique :

- Dangers des produits d'entretien, cosmétiques, phytosanitaires.
- Dangers de l'environnement intérieur : colle, peinture, vernis

Enfin, les groupes scolaires ont participé à des séances spécifiques de sensibilisation.

En mai

L'exposition : "Tous à l'école comme avant..."

Une salle de classe a été reconstituée pour se plonger dans l'école des années 1950-1960. De nombreux petits objets ont été également exposés dans des vitrines : gommes, petits pots de colle, trousse, plumes sergent major etc... Punitions ou bons points rappelant à chacun ses souvenirs.

A la mi-mai, l'association "La Boîte à ouvrages" a présenté l'exposition "Lettres brodées: Abécédaires et Marquoirs". Une séance d'initiation au point de croix a également été organisée.



Cet été à La Sablière



Canoë-kayak :

Stages été pour les enfants.

- Du 04 juillet au 02 septembre.
- 16 places maxi.
- de 14h30 à 18h00.
- 7 à 13 ans 21 € semaines normales (5 demi-journées).
- 7 à 13 ans 14,75 € semaines avec jour férié (4 demi-journées).
- 14 à 17 ans 31,20 € semaines normales (5 demi-journées).
- 14 à 17 ans 22,95 € semaines avec jour férié (4 demi-journées).

Rando Vienne, pour les enfants.

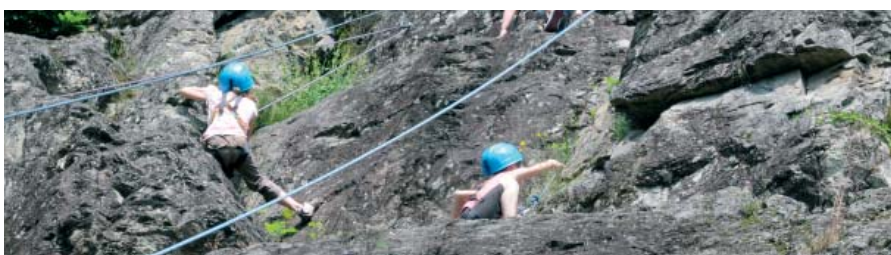
- Du 18 au 22 juillet.
- Du 08 au 12 août.
- 12 places maxi.
- 12 à 17 ans.
- 97,85 € enfants du Palais et 197,70 € hors commune.

Rando Aventure Nature pour les enfants sur la Gartempe.

- Du 25 au 29 juillet.
- 12 places maxi.
- 12 à 17 ans.
- 195,70 €.

Stage de Toussaint pour les enfants

- Du 24 au 28 octobre.
- 16 places maxi.
- de 14h00 à 17 h30.
- 10 à 13 ans 21 €.
- 14 à 17 ans 31,20 €.



Pour nous joindre et s'inscrire

Sur place : Base Nautique de la Sablière, 2, Avenue F. Mitterrand 87410 Le Palais-sur-Vienne. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30. Tél./Fax 05 55 35 32 77, par e-mail : basenautique.lepalais@orange.fr
En téléchargeant les documents sur notre site internet : <http://pagesperso-orange.fr/base.nautique>

Tir à l'arc :

Stages encadrés pour les enfants

- Du 24 au 28 octobre. De 14h30 à 17h.
- 12 places maxi.
- De 10 à 14 ans.
- 21,00 € la semaine.

Séances adultes encadrés

- Pas de tir des bords de Vienne.
- 12 places maxi.
- 5,00 € / séance de 2h00.
- 08 et 22 juillet de 10h00 à 12h00.
- 05 et 19 août de 10h00 à 12h00.
- Le 02 septembre de 10h00 à 12h00.
- Le 14 septembre de 16h00 à 18h00.
- 07 et 19 octobre de 16h00 à 18h00.
- 04, 16 et 30 novembre de 10h00 à 12h00.

Escalade :

Stages encadrés pour les enfants

- Du 24 au 28 octobre. De 9h30 à 12h00.
- Gymnase de Maison Rouge.
- 12 places maxi.
- De 7 à 13 ans.
- 21,00 €/semaine.

Randonnée pour les enfants "Aventure Nature".

- Du 25 au 29 juillet.
- Sur les rochers de Rocherolles, hébergement à Folles.
- 12 places maxi.
- Jeunes de 12 à 17 ans.
- 195,70 €.

Style Coiffure

Changement d'équipe chez Style Coiffure, désormais Patricia TEULIERE vous accueille avec sa nouvelle collaboratrice Sylvia.



10 rue Jean Jaurès - 05 55 35 48 51

Snack-Bar de la Sablière

Le Snack-Bar de la Sablière est ouvert jusqu'au 15 août 2011, Christelle et Laura vous accueillent 7j/7 - midi et soir et vous y attendent nombreux et nombreuses.



Les Chiens Guide d'Aveugles

Dimanche 25 septembre 2011

Journées portes ouvertes à l'Ecole Limousine

105 rue du Cavou à LANDOUGE
Tél. 05 55 01 42 28 - limoges@chiensguides.fr



Attention au démarchage abusif !

A ce jour aucune entreprise n'a été mandatée par la mairie pour intervenir chez les particuliers dans le cadre de la vérification des toitures.

Bourse aux Livres

Du 27 juin au 16 septembre 2011, à l'Espace Associatif, 40 rue Charles Silvestre, 87100 LIMOGES (quartier du Vignal).

Collecte des encombrants ménagers

secteur 1 (juste après le gymnase jusqu'à la Sablière)
• mardi 4 octobre

secteur 2 (le bourg, les lotissements vers le Châtenet et jusqu'au gymnase inclus)

- mardi 12 juillet
- mardi 11 octobre

Inscription au secrétariat de la Mairie
15 jours avant la collecte

Du basket ball au Palais !



A compter de la saison 2011/2012, le club de basket du Palais-sur-Vienne, sous l'égide de l'Amicale Laique, est de retour sur les parquets limousins. Une nouvelle équipe de bénévoles est à votre disposition.

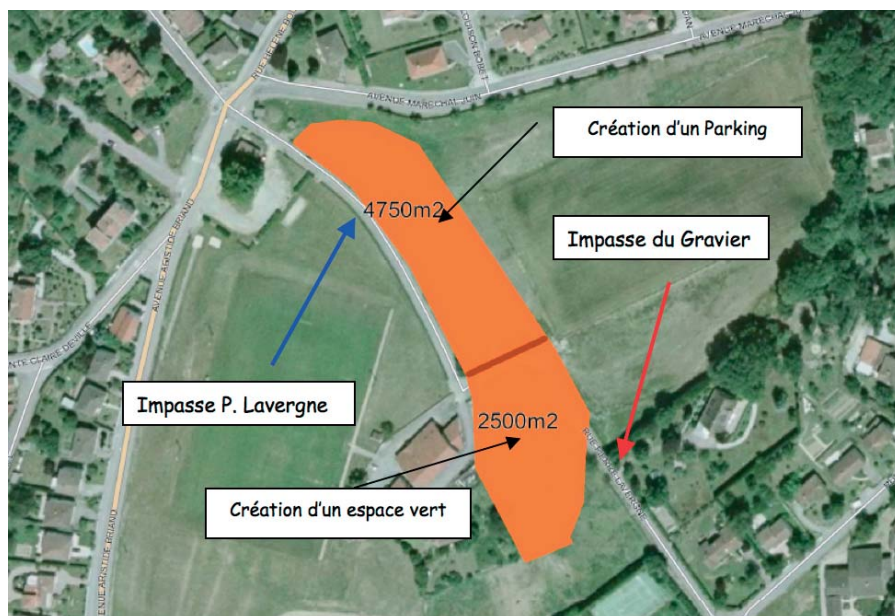
Initiation et prise de contact à partir du mois d'Août 2011.

Psvbb@hotmail.fr - 06 20 47 08 43 (Mathieu)

Du changement sur le site du Gravier

Deux nouvelles rues au Palais !

La rue Pierre Lavergne s'appelle désormais "Impasse Pierre Lavergne" et "Impasse du Gravier" ! La rue a été transformée en deux voies sans issue dans un souci de sécurité.



Un parking pour le Rugby

La plateforme de stationnement, sur le site du Gravier est actuellement en cours, ce parking permettra le stationnement d'une centaine de véhicules et de 3 voire 4 cars. Cette demande du club de Rugby va enfin être réalisée. Fini le stationnement intempestif des cars sur le parking de la salle André Dexet !!

Un espace vert de 2500 m² sera créé derrière le bâtiment du Gravier ainsi qu'un chemin piéton.

Ces travaux ont pu être réalisés sans concours financier de la collectivité, par l'utilisation des matériaux de déblais suite aux travaux de la rue Maryse Bastié et de la rue Aristide Briand.



Quand les chantiers permettent de respecter l'agenda 21 en réutilisant les excédents de travaux de voirie sur place au lieu de les évacuer par camions vers des décharges éloignées, ce ne peut être qu'un plus pour notre environnement !

Quelques réalisations faites par nos agents communaux



Tir à l'Arc : Local



Tir à l'Arc : Sanitaires (en cour de réalisation)

Chiffres clés du budget

2011 - Limoges Métropole

268 M d'euros : Budget principal et budgets annexes cumulés (Assainissement, Transports urbains, Centrale Energie Déchets, Centre de recyclage, Lotissements d'activités économiques).

Fiscalité : nouvelle baisse de la TEOM et aucune augmentation des autres taux

7,24 % : taux moyen de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (- 2% par rapport à 2010)

26,40 % : taux de la Cotisation Foncière des Entreprises.

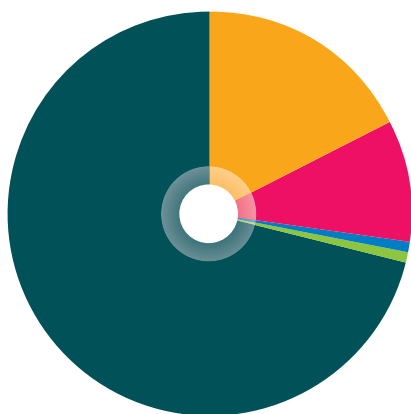
8,84 % : taux de la Taxe d'habitation.

3,42 % : taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties.

0,95 % : taux unique du Versement Transport.

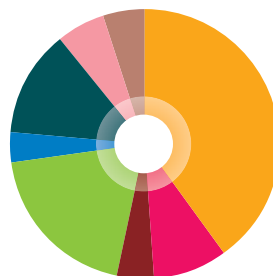
Les dépenses d'équipement

59,1 M€ (budget principal et budgets annexes)



- Assainissement = 17,6% soit 10,4 M€
- Transports = 9,8% soit 5,8 M€
- Centrale énergie déchets = 0,8% soit 500 000 €
- Centre de recyclage = 0,8% soit 500 000 €
- Budget Principal = 70,9% soit 41,9 M€

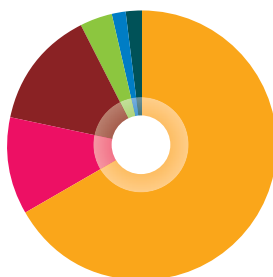
Répartition des dépenses d'équipement



- Voirie = 16 742 400 €
- Aménagement urbain = 3 821 140 €
- Éclairage public = 1 761 300 €
- Développement économique = 8 141 600 €
- Eaux pluviales = 1 545 000 €
- Centre aquatique = 5 344 150 €
- Collecte et traitement des ordures ménagères = 2 478 670 €
- Autres = 2 053 700 €

(Autres : Interventions sociales, Espaces naturels, Tourisme, Administration ...)

Budgets cumulés



- Budget principal = 178 995 369 €
- B.A Assainissement = 30 892 030 €
- B.A Transports urbains = 38 484 330 €
- B.A Centrale énergie déchets = 9 994 370 €
- B.A Centre de recyclage = 4 562 930 €
- B.A Lotissements d'activités économiques = 5 160 040 €

Budget primitif 2011
Budget principal et budgets annexes =
268 089 069 €

PLH (Programme Local de l'Habitat)

Compétence obligatoire des communautés de communes

Objectif :

Répondre aux besoins en logement des populations actuelles et futures afin d'assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement sur l'ensemble du territoire. Il est élaboré en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux.

Les orientations de Limoges Métropole (programme 2011-2017) :

- Produire 1200 à 1300 logements par an.
- Equilibrer les implantations sur le territoire.
- Répondre à la diversité des besoins (maintien du taux actuel des logements sociaux sur Limoges et rattrapage sur la première couronne).
- Améliorer l'existant (en matière énergétique et thermique).

Trois principales caractéristiques du futur PLH de Limoges Métropole :

- Pragmatisme : suite à la loi de Mobilisation pour le Logement et la Lutte contre l'Exclusion, le PLH comporte désormais un programme d'actions détaillé indiquant pour chaque commune, le nombre et le type de logement à créer, les moyens fonciers à mettre en œuvre, l'échéancier prévisionnel de réalisation des logements et le plan de financement envisagé.

- Adéquation aux besoins des élus. : mise en place d'un outil leur permettant d'organiser et de planifier les logements à l'échelle du territoire communautaire avec des règles communes pour être plus efficaces. Le dialogue permanent entre élus à mis en exergue l'axe commun d'une planification d'une croissance régulière et progressive afin de ne pas mettre en péril l'équilibre entre le volume de population et les équipements communaux (écoles, crèches..)

- Inscription, par nature, dans une démarche de développement durable : au-delà des actions en matière d'économie d'énergie ou de son objectif de mixité sociale, il s'articule, en fonction des données démographiques, autour de l'organisation des transports en commun, des réseaux (voirie et assainissement) et bien sûr des flux liés aux centres d'activités économiques.

Un contexte national défavorable pour le Limousin :

Ce projet communautaire se heurte à un désengagement de l'Etat, puisque pour 2011, les crédits d'Etat dévolus à la production de logements sociaux se limiteront à 930 000 € pour toute la région Limousin, soit un recul de 45 % en un an et de 80 % par rapport à la situation en 2008. Seuls 300 logements seraient financés par l'Etat en Limousin, dont 152 pour la Haute-Vienne remettant ainsi en cause le programme de l'OPHLM qui avait programmé 184 logements. Cette position extrême de l'Etat est en contradiction flagrante avec les objectifs du PLH de Limoges Métropole qui envisageait une production de 259 logements sociaux par an. Cependant, cet objectif est considéré comme réaliste par les élus communautaires car il correspond à de réels besoins identifiés sur les communes.



Tous au diapason avec la Chorale du Palais !

La Chorale du Palais étoffe son répertoire et nous fait découvrir d'autres musiques. Pour les 30 ans du SIEMD (Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement de la Musique et de la Danse) dont nous sommes adhérents, la chorale s'est produite au Zénith. C'est une belle fête que le Syndicat a voulu et notre Chorale est fière et heureuse d'y participer, comme nous l'étions le jour de l'inauguration de l'espace Jean Ferrat et de la célébration de la journée du Souvenir de la Déportation. Saluons la gentillesse et la compétence de notre chef de chœur Corinne ROUHAUT qui incite à mettre encore plus d'envie et de plaisir dans cette expression artistique collective oh combien passionnante.

Que tous les Palaisiens épris de musique et de chant n'hésitent pas à nous rejoindre ils seront accueillis avec grand plaisir.



Fête de la musique et fête de la Batteuse avec l'APRB

Fidèle à son esprit d'animation au sein de la commune, l'APRB, association des propriétaires de la résidence Beauvais, a organisé sa fête de la musique le 21 juin dernier à l'occasion de la 30^e édition. Celle-ci s'est déroulée, comme tous les ans sur le parking de l'école Jean Giraudoux. Une autre manifestation importante nous occupe déjà : la fête de la batteuse du dimanche 28 Août dans l'enceinte de l'école Jules Ferry, avec dès 9h30 un marché artisanal, à midi le repas campagnard avec musiciens traditionnels, et l'après midi démonstration de battage à l'ancienne. Nous comptons beaucoup sur la participation des Palaisiens à ce moment de convivialité.

Amicale Laïque du Palais-sur-Vienne • Section Judo - Ju Jitsu Une belle fin de saison !

La section judo de l'amicale laïque se porte bien, tant sur le plan sportif que sur celui de ses actions.



Les résultats obtenus tout au long de cette saison sont très satisfaisants. Nos judokas ont participé à différents tournois et championnats fédéraux.

Bravo Marine !

C'est ainsi que Marine Huguet a remporté le dimanche 15 mai 2011 la compétition la plus relevée dans la catégorie minime, à savoir les interrégions qui regroupaient l'Auvergne, le Poitou-Charentes et le Limousin. Est-ce parce qu'elle évoluait à domicile, à savoir au dojo R. Lecomte de Chéops, toujours est-il que Marine a dominé sa catégorie et s'est classée première. Cette victoire remarquable clôture en beauté la saison pour Marine. Chez les cadettes, Océane Dupont s'est qualifiée pour la finale de la coupe de France.

Les plus jeunes nous ont bien représenté aussi dans le cadre des animations départementales et des tournois interclubs. Ils ont d'ailleurs bien défendu les couleurs de notre ville lors du tournoi par équipes, poussins-benjamins du 20 mars dernier organisé par la section en terminant 7^e. Ce tournoi labellisé régional avait rassemblé 16 équipes de 12 combattants. Le 7 mai, lors de la phase finale du circuit départementale à Chéops, l'équipe des poussins a terminé 7^e également sur 25 équipes engagées au début de la saison. Les différents stages de Noël et Pâques encadrés par Nicolas et Thomas Charlot, et Arnaud Montaud ont donc été bénéfiques à tous nos judokas.

Les adultes ne sont pas en reste puisque l'on note la présence régulière d'une douzaine de participants et participantes au cours de judo le jeudi où l'on apprend les techniques de base de self-défense.

Rappelons enfin les interventions de la section judo dans les trois écoles de la commune. Le professeur du club, Nicolas Charlot, a mené dans trois classes six séances d'initiation et d'approche du judo. Les élèves des classes de Mme Roy-Michaletti, Mme Peaudecerf et M. Labrosse se sont ensuite retrouvés pour une rencontre amicale mais néanmoins sportive au gymnase P. Marcheissoux le 17 février dernier.

Le club a permis aussi à tous ses membres de rencontrer le 12/02 à Chateauponsac une très grande championne, Lucie Décosse, multimédaillée dans les grands championnats internationaux. Ce fut une belle rencontre pour les petits et les grands !

La fin de la saison a été marquée par la remise des nouvelles ceintures le 19 juin et la traditionnelle sortie de la section judo le week-end suivant.

La reprise des cours pour la saison prochaine se fera à partir du lundi 12 septembre.

Les horaires des cours sont les suivants :
 - les petits : le lundi de 17H15 à 18H15,
 - les moyens : le lundi de 18H15 à 19H15 et le jeudi de 17H30 à 18H30,
 - les grands : le lundi de 19H15 à 20H30 et le jeudi de 18H30 à 20H00.
 - le Jujitsu : le jeudi de 20h00 à 21h30

Pour plus d'informations sur le Judo ou le Jujitsu : 05 55 35 59 69 ou 06 82 08 55 96 ou notre site internet : amicale-laïque-le-palais.fr

FNACA

Le Comité local de la FNACA vient d'organiser un séjour à Flumet en Savoie avec des excursions découverte des Alpes : St Gervais, Les Contamines, Les Gets, Morzine, Lac Léman, Megève, Annecy, Lac du Bourget, Aix les Bains, Les Saisies... Gros succès pour ce voyage, le car était complètement rempli. La traditionnelle grillade d'été a eu lieu le 20 juin au Gravier. Une sortie d'une journée est programmée le 9 septembre "Au Cœur du Périgord Noir".



Amicale Laïque du Palais-sur-Vienne • Section lutte Tournoi Paul Marchessoux

Le Dimanche 27 Mars 2011, le club de la section lutte de l'Amicale Laïque du Palais a eu la joie d'organiser pour sa 22^e fois consécutive dans sa localité le tournoi Paul Marchessoux. Cet homme fut un athlète de haut-niveau et créa notre club de lutte, accompagné par Lucien Fort et Robert Bonnat. Le tournoi a réuni environ 150 lutteurs de différents clubs et de différentes régions du Sud-ouest de la France (Auvergne, Aquitaine et Midi-Pyrénées). Notre club, quant à lui, a terminé à la 1^{re} place de son tournoi avec 25 lutteurs qui représentaient le club de Poussins à Séniors. Les lutteurs du club terminent tous sur le podium dont plus de la moitié sur la 1^{re} place.

Lors de ce tournoi, le club a récompensé : Delphine DELIOT pour sa fidélité au club, son palmarès et son bénévolat au sein du club ; David REY pour sa participation en tant qu'arbitre au Jeux Olympiques de la Jeunesse, pour son nouveau passage de grade au niveau international et pour son dévouement au sein du club en tant qu'entraîneur.

Ce tournoi est une étape importante de préparation avant les Championnats de France minimes/cadets et les Championnats de France Junior.



Les rameurs de l'ACP voient du pays !

Frédéric a participé à une sortie amicale en Dordogne fin mars (28km parcourus sur la journée), Cédric s'est déplacé à Brive pour une journée rame et gastronomie début avril, pendant qu'Isabelle traversait l'Atlantique pour aller ramer à Sainte-Luce en Martinique. Photos et vidéo sont visibles sur le site du club avironclubdupalais.sitew.com, régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité du club.

D'ici la fin de la saison, plusieurs rameurs de l'Aviron Club du Palais sont inscrits pour des randonnées, sur la Vienne à Châtellerault, sur la Vilaine à Messac, et sur le Lot à Sainte-Livrade.

Vous pouvez retrouver la dynamique équipe à la base nautique de la Sablière chaque samedi après-midi et dimanche matin.

Renseignements pour une 1^{re} sortie gratuite avant inscription, à la base nautique au 05 55 35 88 52 ou auprès du président Michel TKACZUK au 05 55 35 33 62.

Le Rugby Club Palaisien

La 5^e édition du VIDE GRENIER organisé par le Rugby Club Palaisien au stade du Gravier a eu lieu le dimanche 3 juillet 2011 avec un succès qui ne dément pas d'année en année.



Amicale Laïque du Palais-sur-Vienne • Section badminton Tournoi annuel séniors

Les 2 et 3 Avril au gymnase Maison Rouge s'est déroulé notre tournoi ouvert aux catégories:

Non classés, D et C en doubles hommes, doubles dames et mixtes.

Un succès en terme de participation pour notre club : 175 sportifs des clubs de toute la région.

Grâce à la mobilisation active des adhérents de la section, 180 matches se sont disputés tout au long du week-end dans une ambiance compétitive et chaleureuse.

A vélo avec le Cyclo Club Palaisien

Deux sorties hebdomadaires (mardi et samedi) rassemblent nos 36 licenciés, départ à 14h, parking de la petite chapelle (site du gravier - terrain de rugby). A la demande, une 3^e sortie le dimanche, départ à 9h (même lieu de départ) peut se faire. Nous effectuons également des randonnées cyclotouristes organisées par d'autres clubs cyclos. Ainsi, au cours de ces premiers mois, le Cyclo Club Palaisien s'est déplacé au Vigen, à Panazol, à Bellac (où nous avons remporté le trophée du 3^e club le plus représentatif), à Berneuil, à Coussac Bonneval et à La Souterraine.

Le 2 juillet au eu lieu la 2^e Palaisienne, pour cette édition le départ a eu lieu au stade de rugby avec au programme à 14h les 70kms (22,5 km/h de moyenne) et à 15h les 30 kms (à 18km/h de moyenne) ainsi que la randonnée pédestre de 10 kms qui a complété le programme.



Contacts : Guy Nadeau (06 07 65 16 79), Marc Germannaud (06 15 21 84 23).

Découvrez le Cyclo Club Palaisien sur notre site Internet : cycloclubpalaisien.clubeo.com.



La Boîte à Ouvrages

L'activité 2010 a été riche en évènements :

- le 28 mai : repas au Lycée hôtelier Jean Monnet (histoire de prendre des forces)
- du 18 au 26 juin : une exposition de prestige à la Salle Simone Signoret durant laquelle des ouvrages exceptionnels de broderie au point de croix et hardanger, de patchwork ont été présentés aux visiteurs. Un magnifique chemin de table en hardanger fut le 1er lot de la tombola. Les nombreux visiteurs ont pu apprécier le salon de thé et les charmantes brodeuses qui, pour l'occasion, se sont transformées en agréables serveuses.
- du 28 août au 5 septembre : exposition pour la fête annuelle du Palais
- le 22 octobre : voyage et visite au salon des arts créatifs à CLERMONT-FERRAND
- les 20 et 21 novembre : vente d'articles divers lors du marché de pays.
- Et durant toute l'année, elles se rendent ponctuellement aux invitations de clubs amis.

Le bilan de trésorerie a été présenté en détail et quitus a été donné par la vérificatrice.

Le bureau a été réélu pour l'année 2011 :

- Présidente : Marcelle GROS
- Trésorière : Gisèle PRINCEAU
- Trésorière adjointe : Irène LONGEVILLE
- Secrétaire : Claudette FAUCHER
- Secrétaire adjointe : Josiane SAUVIAT
- Chargée des achats et fournitures : Nicole DEVAUX
- Chargée de la documentation : Alice SALESSÉ.



Une "JOURNEE DE L'AMITIE" a eu lieu à la Salle Simone Signoret, où plusieurs clubs voisins et amis se sont inscrits. Dans une joyeuse ambiance, 2 ouvrages au choix sont réalisés: l'un au point de croix, l'autre en patchwork. Un repas en commun est servi aux invitées et adhérentes.

Pour cette année la BOITE à OUVRAGES fourmille de projets :

Nous préparons aussi l'exposition - vente liée à la fête du Palais les 3 et 4 septembre 2011 à la salle des fêtes : un choix incomparable pour le plaisir des yeux et un panel d'ouvrages divers en vue de cadeaux à offrir. A cette occasion, une tombola sera organisée et quelques beaux lots de qualité seront réservés aux heureux gagnants.

Et, pour clôturer la fin de saison, les brodeuses et couturières se retrouveront autour d'un bon repas, à la campagne, le vendredi 1^{er} Juillet.

La B. à O. prend ses vacances après les agapes du 1^{er} juillet et la reprise se fera le vendredi 26 août salle Simone Signoret de 14h à 17h30.



L'Assemblée Générale de l'Atelier Palaisien

L'Atelier Palaisien a tenu son A.G. le 5 janvier 2011 en présence de 21 adhérents et de Madame le Maire Isabelle Briquet.

Alain Dexet a présenté le compte-rendu moral et a rappelé les activités qui sont programmées en janvier 2011 : à savoir une soirée-dîner au Lycée Jean Monnet le 25 janvier et une visite commune au Musée des Beaux Arts nouvellement restauré.

Le Lycée Jean Monnet, par l'intermédiaire de Claude Perriot, nous offre la possibilité d'exposer dans la salle de restaurant et dans les chambres de l'Hôtel. L'Atelier va étudier cette proposition.

L'oeuvre réalisée collectivement par 8 artistes de l'Atelier à la demande du Comité de Jumelage a été présentée à l'Assemblée après son encadrement par l'atelier ENVOL.

M^{me} le Maire a félicité la constance des membres de l'Atelier et le travail fourni. Elle a apprécié l'exposition en mars 2010 à la Cité des Métiers et des Arts et souhaite qu'elle soit renouvelée. Elle nous a également remercié de participer à la fête locale en exposant nos oeuvres pendant une semaine.

La nouvelle élection désigne les membres du bureau :

Président : Alain Dexet
 Vice-Président : Claude Perriot
 Secrétaire : Claudine Sinekave
 Trésorière : Danielle Florentin
 Membres : Guy Arnold, Monique Dussouchaut et Marie-Claire Torres.

La cotisation passe à 18 euros à partir de septembre 2011.

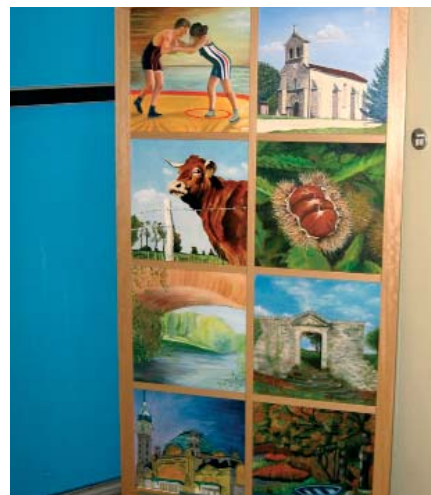
La séance a été close avec un "pot de l'amitié" accompagné des galettes des rois fournies par des adhérentes et une confection par le Lycée Jean Monnet.

28^e salon des artistes Palaisiens du 27 août au 4 septembre 2011

A l'occasion de la fête locale du Palais, la commune offre la possibilité aux artistes palaisiens d'exposer pendant une semaine, toutes disciplines confondues.

Cette année, l'exposition aura lieu du samedi 27 Août au Dimanche 4 Septembre à la salle des fêtes Gérard Philippe avec la participation de un ou plusieurs invités d'honneur.

Si vous êtes artistes, peintres, dessinateurs, sculpteurs, photographes ou toute autre forme d'art, débutants ou confirmés, que vous habitez le Palais, alors venez exposer gratuitement avec nous. N'hésitez pas, soyez nombreux à nous rejoindre, en vous faisant connaître auprès de la mairie avant le 22 juillet 2011 au 05 55 04 34 00, Guy Arnold 05 55 35 14 17, Alain Dexet 05 55 35 38 74.



Festins conviviaux de l'Amicale des Combeaux

Repas de fruits de mer, journée dégustations préparée par nos cuisinières, repas en toute amitié partagé avec la FNACA, etc. Nous passons d'agréables moments et espérons continuer encore longtemps.

Notre-Dame-de-La-Croix

Dressée à l'angle des voies qui conduisent aux Bardys et à Saint-Priest-Taurion, sur un terrain de la propriété de Juriol, gracieusement offert par Monsieur Bernard LAMY de la CHAPELLE, cet oratoire est vraiment très beau. Le plan a été confié à Monsieur JALOUX, architecte, dont il est inutile de souligner le talent. Les matériaux ont été offerts par l'Entreprise MITOUT, ancien maire de la commune, et l'exécution assurée bénévolement par les membres de l'Union paroissiale. Soit le maximum de solidarité et d'élégance, réalisé avec le minimum de frais.

S'il en est besoin, la note sera réglée, un jour, avec de somptueux intérêts, par Notre-Dame-de-la-Croix, puisque c'est sa statue – très belle réplique du XV^e siècle – qui a été placée dans la niche de l'oratoire qui lui est dédié.



Retour en septembre 1954 pour l'inauguration

“ Pour tout le monde, il y a des jours fastes et des jours néfastes. Pour Notre-Dame-de-La-Croix aussi. Jour faste, pour elle, celui que lui a procuré la paroisse du Palais-sur-Vienne, aux destinées de laquelle préside un prêtre vraiment à la page et particulièrement dévoué, M. l'abbé VARNOUX.

Tout à tous, telle est sa devise, telle semble être celle de ses paroissiens.

Bien sûr, chacun de ces derniers a “ses idées”. Quel est le descendant des Gaulois qui n'a pas les siennes ? Au temps lointain de Vercingétorix, elles étaient déjà si diverses, ces idées, que, quand il leur arrivait de s'affronter, personne n'entendait le pas des légions romaines en marche... Eh bien au Palais-sur-Vienne, la charmante localité constituera bientôt un des quartiers les plus attrayants de la grande banlieue de Limoges, aucun désaccord n'existe, en ce qui concerne M. l'abbé VARNOUX. Chez tous, la même ferveur reconnaissante à son égard. ”

extrait du journal **Le Courrier du Centre** de l'époque

Groupe PS et apparentés

La démocratie en question

Il y a quelques semaines nous étions appelés aux urnes à l'occasion du renouvellement par moitié de l'assemblée départementale.

Ces élections ont été marquées par un très fort taux d'abstention, même si notre commune a dépassé les 50% de participation, et une montée de l'extrême droite.

Ainsi, situation inédite, le canton Limoges-Le Palais a vu le maintien au second tour d'un candidat du Front National.

Cet état de fait ne peut que nous interpeller. Quel sens donnent nos concitoyens à la politique, quels espoirs placent-ils en elle et en celles et ceux qui l'incarnent ?

Il traduit un malaise grandissant qui touche toute les couches de la population. La crise économique et sociale que nous traversons ne fait qu'accroître les inégalités de plus en plus durement ressenties.

Face à cette inquiétude, à cette colère, à ce sentiment d'abandon, quelle mesure gouvernementale nous annonce-t-on ? La réforme de l'ISF proposée par la majorité n'est en effet rien d'autre qu'un nouvel avantage fiscal accordé aux plus riches. Ils perdent certes les 800 millions d'euros du bouclier fiscal, mais pour se voir offrir plus du double (1,8 milliard) en nouvelle ristourne à travers le rehaussement de 800 000 euros à 1,3 million d'euros du seuil de taxation et la baisse des taux de l'ISF. Non seulement les anciens bénéficiaires du bouclier fiscal seront largement bénéficiaires en payant moins d'ISF, mais ils pourront en plus cumuler les deux avantages jusqu'en 2012.

Alors que la population dans son ensemble subit les effets d'une politique d'austérité mêlant recul des services publics, remboursements et hausse des taxes, cette réforme sonne comme un mépris.

Face à cette injustice fiscale et sociale que nous combattons, d'autres choix sont possibles, des choix pour donner un vrai sens à la politique.

Des élus à votre disposition :

Isabelle BRIQUET, Yves PUHARRE, Christine DESMAISONS, Patrick DOBBELS, Saïd FETTAHI, Corinne JUST, Eliane PHILIPPON, Mariana DUMITRU, Christophe LABROSSE, Martial BRUNIE, Marie-Annick ATTAL, Jean-Claude MEISSNER, Philippe ARRONDEAU, Chantal FRUGIER, Zineb BOULAHDJILET.

Groupe PC/ADS

Le montage du budget communal et le désengagement programmé de l'Etat

L'année 2011 s'inscrit malheureusement, de nouveau, dans une conjoncture économique et sociale particulièrement délicate voire explosive. La crise mondiale ; la faillite avérée de l'ultra libéralisme met en très grande difficultés nos concitoyens et plonge dans le désarroi le plus total les plus vulnérables d'entre eux. Au même titre que la population, les collectivités locales doivent se préparer à un avenir difficile et faire face aux méfaits inqualifiables de la politique gouvernementale et au désengagement programmé et récurrent de l'Etat dont de déficit dépasse allègrement les 150 milliards d'Euros. Par ailleurs, les conséquences de la réforme de la taxe professionnelle sur les collectivités et sur l'ensemble de nos concitoyens vont se ressentir dès 2011 en engendrant une nouvelle colonne fiscale pour tous les contribuables. Le groupe PC est conscient des efforts à nouveau consentis par notre population pour équilibrer le budget communal grugé par l'Etat dont les dotations sont en baisse constante. Cela représente pour les ménages palaisiens un poids particulièrement lourd. Le groupe PC considère que l'Etat, par son désengagement coupable, porte toute la responsabilité sur les difficultés de gestion des collectivités et des ménages. Notre groupe conteste, sans ambiguïté aucune, la politique gouvernementale qui donne toujours aux plus forts au détriment des plus faibles. Une autre voie à dimension sociale et humaine, radicalement opposée au libéralisme outrancier, est possible pour un monde plus juste et solidaire, elle passe immanquablement par la rue mais aussi par les urnes.

Le Palais autrement

(Yvan Tricart – Carole Salesses – Claudine Dely – Valérie Gillet – Guenael Loisel)

Agenda 21 : pourquoi pas un plan spécifique au Palais ?

L'Agglo a présenté le 14 avril dernier les chantiers mis en œuvre ou en projet dans le cadre de son Agenda 21, vaste plan de préservation environnementale et d'actions éco-citoyennes :

- **agriculture et consommation** : circuits courts équitables, produits locaux, promotion des AMAP, restauration collective bio, éthique de choix des marchés publics, renforcement du tri des déchets, économie de l'eau et gestion en régie, pratiques agricoles, sensibilisation à la culture privée potagère avec respect de la vie sauvage animale et végétale...
- **transports** : parc relais automobile, bus hybrides, cars électriques auto-rechargeables, promotion des transports en commun (gratuité à l'étude...) et du co-voiturage, intermodalité, mutualisation et réduction des véhicules de service, stages de conduite économique, études pour la diminution des coûts de gestion et de l'empreinte énergétique sur la bio diversité...
- **habitat** : éco-construction, énergies renouvelables, économies d'énergie.
- **patrimoine** : inventaire et programme de valorisation, réhabilitation et préservation des architectures remarquables, espaces naturels, sentiers de découverte, sites et corridors écologiques, recensement des points noirs environnementaux en vue de leur résorption (Wattelez, bruit A20...).
- **social** : logements sociaux, actions en faveur de l'insertion, soutien de l'activité économique et clauses sociales dans les marchés publics.

Plusieurs communes de l'Agglo se sont déjà investies pour élaborer leur Agenda 21. Hors Agglo aussi, il y a des initiatives, la dernière en date étant Rochechouart qui s'est lancée dans une démarche ciblée sur le développement durable. Et si on approfondissait les actions déjà entamées, au Palais, en y associant les services municipaux et la population ? Séduit par les perspectives de ce programme, notre groupe compte collaborer aux réflexions des différents ateliers de l'Agglo et ainsi, être prêt pour une éventuelle conception et élaboration d'une démarche spécifique locale Agenda 21. Une gageure valorisante et positive pour notre commune où les pistes d'interventions sont multiples !

Ouverture et entretien des chemins ruraux



Pourquoi préserver les chemins communaux ?

Les chemins ruraux sont des espaces naturels publics qui permettent l'accès à la nature mais aussi la libre circulation dans l'espace rural en dehors des routes goudronnées.

C'est un patrimoine valorisant pour la commune, même peu emprunté et peu entretenus les chemins sont aussi des lieux de refuge pour la faune et la flore. Ils sont utiles et restent accessibles pour ceux qui souhaitent observer la nature.

Durant cet hiver, nos employés communaux ont procédé à l'entretien des chemins de la Font bonne et Puy Vert (reliant respectivement le Puy Neige à l'avenue Maryse Bastié et à la V.C. n°5).

L'opération a consisté à la remise en état de ces chemins (arrachage des souches, terrassement.....).

L'élagage des arbres dans ces derniers a permis d'avoir un rendu "propre" facilité par le broyeur de branches.

La priorité d'entretien et d'ouverture des chemins doit porter sur des futurs circuits de randonnées et sur les axes menant au petit patrimoine public.



Le broyeur de branches :

L'achat par notre commune d'un broyeur de branches permet de valoriser les déchets de taille d'élagage de tailles d'arbres et d'arbustes.

Le volume de branches est considérablement réduit (11 à 12 m³ de branches est égal à 1m³ de broyage). On obtient le bois raméal fragmenté qui est très intéressant pour les massifs.

Le B.R.F. ou la culture sur bois normal fragmenté.



De quoi s'agit-il ?

C'est tout simplement des petits morceaux de bois vivants de feuilles (le bois mort n'étant pas intéressant pour cette culture), issue de la taille de branches d'arbres, d'arbustes fraîchement taillés, aussitôt répandus sur le sol après le broyage donnant au passage le terme B.R.F à une méthode culturale.

L'origine de cette culture :

Cette technique n'est pas récente (XVIII^e siècle), mais certainement oubliée des jardiniers.

Elle nous est revenue du Québec, il y a environ 10 ans, respectueuse de l'environnement, elle est d'économie durable des espaces verts.

Préparation et mise en place

1 – La période de mise en place du B.R.F. doit se faire pendant la dormance des végétaux : de fin novembre à la mi-mars (après la chute des feuilles et avant le démarrage de la végétation) sur sol propre, car il n'est pas un désherbant qui permet d'empêcher la pause des adventives.

2 – Après avoir broyé les déchets de taille, étaler aussitôt une couche de 2 à 3 cm de B.R.F. sur le sol (1 à 1,5 m³ pour 50 m²). Le processus de décomposition devant rester aérobie (en présence d'oxygène), l'enfouissement en profondeur n'est pas consulté. Les années suivantes rapporter un peu de B.R.F. en complément de la même manière.

Les avantages

Continuité de l'agenda 21 !!

- limiter les arrosages (permet d'absorber l'eau et maintient l'humidité dans le sol)
- limiter le phénomène de battance (tassement de la terre sous l'action de la pluie),
- améliorer la structure du sol (riche en nutriments tels que les oligo-éléments protéiques, catalyseurs... , améliore le taux d'humus augmente la fertilité,
- évite le désherbage chimique empêchant la lumière d'atteindre la surface du sol ce qui ne permet pas aux mauvaises herbes de germer et de se développer,
- méthode alternative d'entretien des Espaces Verts.

N'oublions pas que notre commune est "zéro" phyto sur l'ensemble de son territoire depuis le 1^{er} janvier 2011.

Continuité de l'Agenda 21 !!!